

Le service commun **Accompagnement Parcours Insertion (API)** a pour mission d'informer les lycéennes et lycéens, d'accueillir et d'accompagner les étudiantes et les étudiants dès leur entrée à l'université et pendant tout leur parcours universitaire en vue de favoriser leur réussite et leur insertion professionnelle.

API est composé de 6 pôles. Venez les découvrir sur notre site – <https://api.parisnanterre.fr/>

Le pôle Handicaps et Accessibilité (SHA) recrute :

PRENEUR DE NOTES

Vous êtes étudiante ou étudiant de l'Université Paris Nanterre et vous souhaitez aider des camarades en situation de handicap sur le temps universitaire (aide à la prise de notes en cours, assistance pour le travail en bibliothèque et pour la lecture, mais aussi pour le tutorat méthodologique et/ou pédagogique).

Activités :

- Le preneur de notes transmet les notes prises durant les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) pour des étudiants en situation de handicap.

Contrat :

- Vacation horaire de septembre 2024 à juin 2025 inclus. Le contrat est renouvelable au besoin.
- Les vacances sont variables mais ne pourront pas être supérieures à 70 heures par mois, ni excéder 670 heures de travail au maximum par année universitaire.

Rémunération : 12.27 € brut de l'heure.

Connaissances requises:

- Connaissance de l'Université Paris Nanterre et de la vie étudiante et de campus,
- Connaissance de sa composante d'appartenance (UFR ou institut) et sa formation (réf. : notions de base requises dans la discipline concernée, par exemple, la connaissance des symboles mathématiques, la maîtrise d'une langue, de l'outil informatique, notions juridiques, etc.),
- Posséder une bonne orthographe pour faciliter l'aide à la rédaction et la récupération des cours ainsi qu'une écriture lisible (ou bien une bonne saisie sur ordinateur),
- Des connaissances en langues seront appréciées (anglais, espagnol, allemand, italien, etc.).

Profil :

- Sens de l'écoute et du relationnel,
- Assiduité et autonomie,
- Réactivité et capacité d'adaptation,
- Ponctualité et fiabilité,
- Discrétion et confidentialité pour la prise en compte des différentes situations de handicap.

Conditions particulières :

- Être inscrit à l'Université Paris Nanterre pour l'année 2024/2025 en Licence, Master, voire Doctorat
- Avoir sa carte d'étudiant·e pour l'année 2024-2025,
- Ne pas être salarié ailleurs pendant cette période (NB : pas de cumul de contrats de travail).

Merci de faire parvenir votre **lettre de motivation** et votre **curriculum vitae** par mail à :

servicehandicap@liste.parisnanterre.fr